

au P'te des Dames

les
fmr

COMMUNE DE
VEYRIER

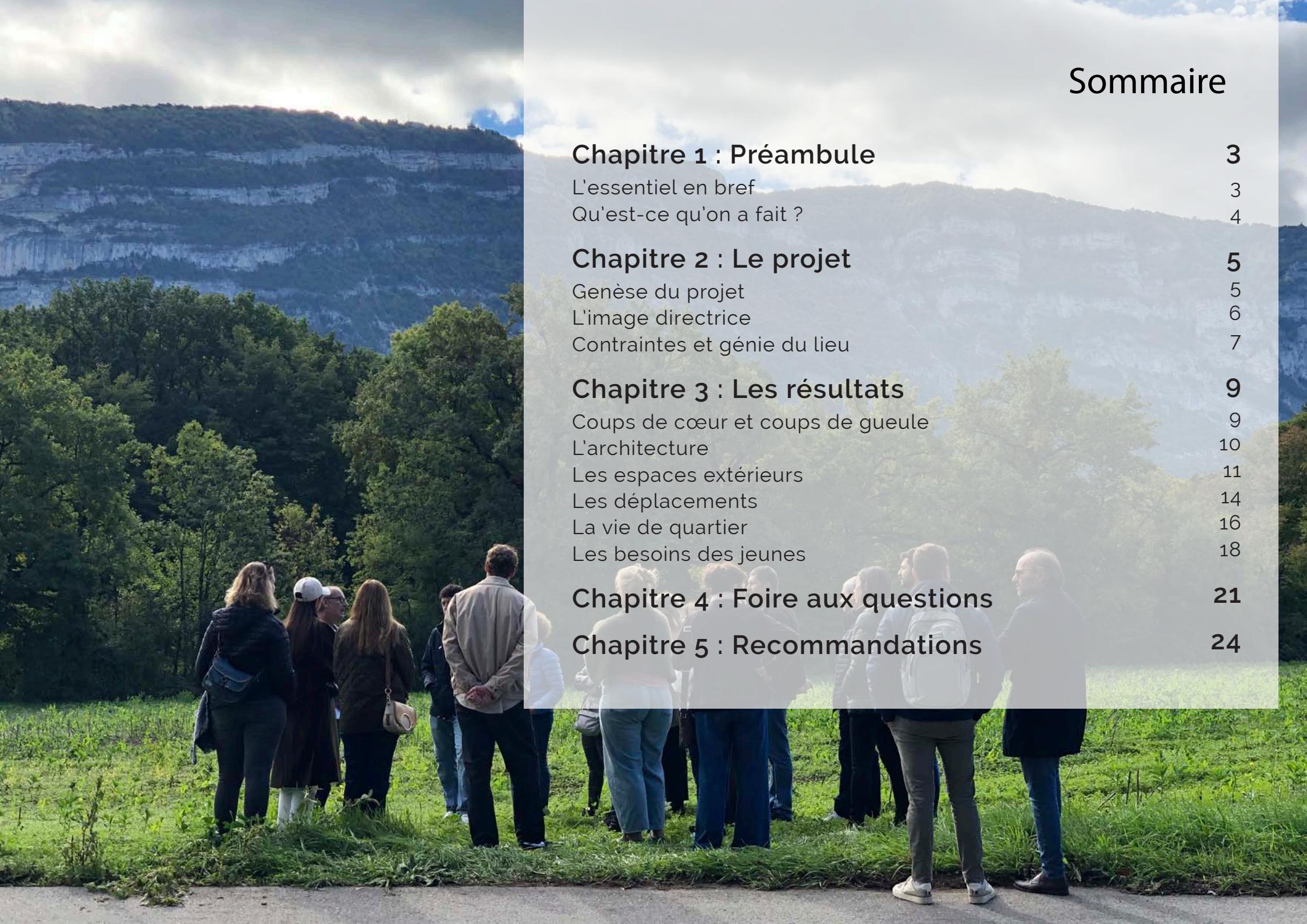
allreal

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

Décembre 2025



CAHIER DE RECOMMANDATIONS



Sommaire

Chapitre 1 : Préambule	3
L'essentiel en bref	3
Qu'est-ce qu'on a fait ?	4
Chapitre 2 : Le projet	5
Genèse du projet	5
L'image directrice	6
Contraintes et génie du lieu	7
Chapitre 3 : Les résultats	9
Coups de cœur et coups de gueule	9
L'architecture	10
Les espaces extérieurs	11
Les déplacements	14
La vie de quartier	16
Les besoins des jeunes	18
Chapitre 4 : Foire aux questions	21
Chapitre 5 : Recommandations	24

L'essentiel en bref

« **Pré-des-Dames** » est un secteur situé au nord de la commune de Veyrier entre les routes du Stand-de-Veyrier et de Veyrier. Il abrite aujourd'hui un terrain agricole et quelques habitations. Une modification de zone est à l'étude pour permettre son urbanisation et ainsi préserver le « Vallon de Sierne ».

L'intention est d'y réaliser un petit quartier de logements de faible densité, d'offrir des services et des commerces de proximité également utiles aux quartiers voisins, et de faciliter l'accès à des espaces de nature à proximité. Directement desservi par le futur arrêt de bus 21 (cadence de 10 min et voie dédiée), le quartier bénéficiera également du voisinage du quartier des Grands-Esserts.

L'État de Genève et le propriétaire du terrain, en collaboration avec la commune, travaillent ensemble sur ce projet et ont initié une **démarche participative** afin de préparer un projet de quartier au Pré-des-Dames : ce projet devra être à taille humaine et répondre au mieux aux attentes de la population.

Le présent cahier livre les résultats compilés de l'atelier réalisé avec les jeunes du 5 septembre 2025 et de la journée d'exposition et d'atelier du 4 octobre 2025. Ces deux temps participatifs ont réuni près de 130 personnes (adultes et jeunes confondus). À ces occasions, les participantes et participants ont pu découvrir le projet, réagir et s'exprimer sur leurs pratiques et sur leurs attentes pour demain.

Ces résultats serviront à alimenter le projet d'aménagement (plan localisé de quartier) qui sera ensuite soumis aux services techniques du Canton puis au Conseil d'Etat et à la consultation publique.



Qu'est-ce qu'on a fait ?

1. Atelier avec les jeunes - 5 septembre 2025

Un atelier dédié aux jeunes de la commune (12-18 ans) autour de la thématique « Un nouvel espace pour les Jeunes ? » a été organisé afin de recueillir leurs besoins et leurs envies en matière de lieux de rencontre et d'activités. Une trentaine de jeunes a participé et permis d'identifier plusieurs orientations fortes, tant sur le type des équipements souhaités que sur leurs localisations et modes de gestion possibles.

2. Journée exposition et atelier tout-public samedi - 4 octobre 2025

Les riverains et riveraines du site, habitant principalement le plateau de Vessy ont été conviés à un atelier de concertation dans les locaux de l'école de Bois-gourmand. Près de 100 personnes ont pris part à cette journée. Les objectifs étaient multiples :

- Informer des différentes étapes de planification franchies et à venir,
- Présenter l'image directrice, les emprises et gabarits envisagés,
- Recueillir les réactions sur l'image directrice ainsi que les attentes et besoins de la population quant au futur quartier.

La journée d'exposition et atelier s'est déroulée en plusieurs temps. Le matin deux balades successives ont été menées afin de visiter le site et la clairière adjacente. L'après-midi, le projet a été présenté par les architectes Favre et Guth ainsi que le chef de projet à l'Office de l'urbanisme de l'État de Genève. Enfin, les participantes et participants ont été invités à livrer leurs expériences et perceptions du quartier en passant à diverses tables thématiques :

- Table 1 : Les perceptions du site et de ses environs
- Table 2 : Les ambiances souhaitées en terme d'architecture et d'espaces extérieurs
- Table 3 : Les habitudes et potentiels en termes de déplacement
- Table 4 : Les besoins en termes d'activités.



Genèse du projet

Un projet d'urbanisation qui ne date pas d'hier

Depuis 2007, la Commune a prévu une zone pour accueillir des petites entreprises locales. Celles-ci devaient se trouver au lieu-dit « le Pré-des-Dames ». L'objectif était de garder et soutenir des ateliers et activités artisanales dans le quartier. Ce projet n'a finalement pas été réalisé. Mais ce terrain, enclavé et peu propice à l'exploitation agricole, a été privilégié pour accueillir un projet de logements initialement prévu au Vallon de Sierne.

Préserver le Vallon de Sierne

L'idée de construire un petit quartier est née d'un échange de terrains. Un projet de construction était prévu au « Vallon de Sierne ». Mais ce lieu est protégé, car il offre une vue importante sur le hameau, ses maisons anciennes et le Salève. Pour préserver ce paysage, le « Vallon de Sierne » sera remis en zone agricole (mesure prévue en 2023 par le PDCom et par une initiative communale votée par le Conseil Municipal). En échange, un autre terrain, au « Pré-des-Dames » a été choisi pour accueillir le futur quartier de logements et d'activités. Le « Vallon de Sierne » sera réaffecté à la zone agricole et protégé.



2007 - 2013
Projet de zone
industrielle et
artisanale

2023
Dépôt du projet
d'échange de
terrains avec le
Vallon de Sierne

2017 - 2022
Réflexions sur un
échange de terrains à
bâtir avec le Vallon de
Sierne

2024 - 2025
Elaboration d'un projet
conjointement par la
Commune, l'Etat de Genève
et le développeur du projet
(AllReal)

**sept.-déc.
2025**
Participation de
la population,
consultation des
acteurs-clés

**Fin 2025-
début 2026**
Enquête publique

2026 - 2027
Adoption de la
modification
de zone et du plan
d'aménagement
Elaboration du projet
d'architecture et
d'espace public

2028
Travaux

L'image directrice

L'intention ?

Créer un petit quartier adapté au voisinage de villas, dans une zone déjà bien desservie, sans besoin de nouvelles routes ou équipements, et qui fera le lien entre les Grand-Esserts et le plateau de Vessy.

Que va-t-on construire ?

- Environ **120 logements** de densité compatible avec la zone villa
- Des bâtiments à très haute performance énergétique
- Environ **600 m² d'activités** (services, commerces, équipements) en pieds d'immeubles

Quelle hauteur ?



Contraintes et génie du lieu

Un projet qui se veut innovant, pour préserver au maximum l'environnement, ouvert, favorable aux piétons et vélos.

Conservation des arbres existants et plantation de nouveaux (la pointe reste non construite)

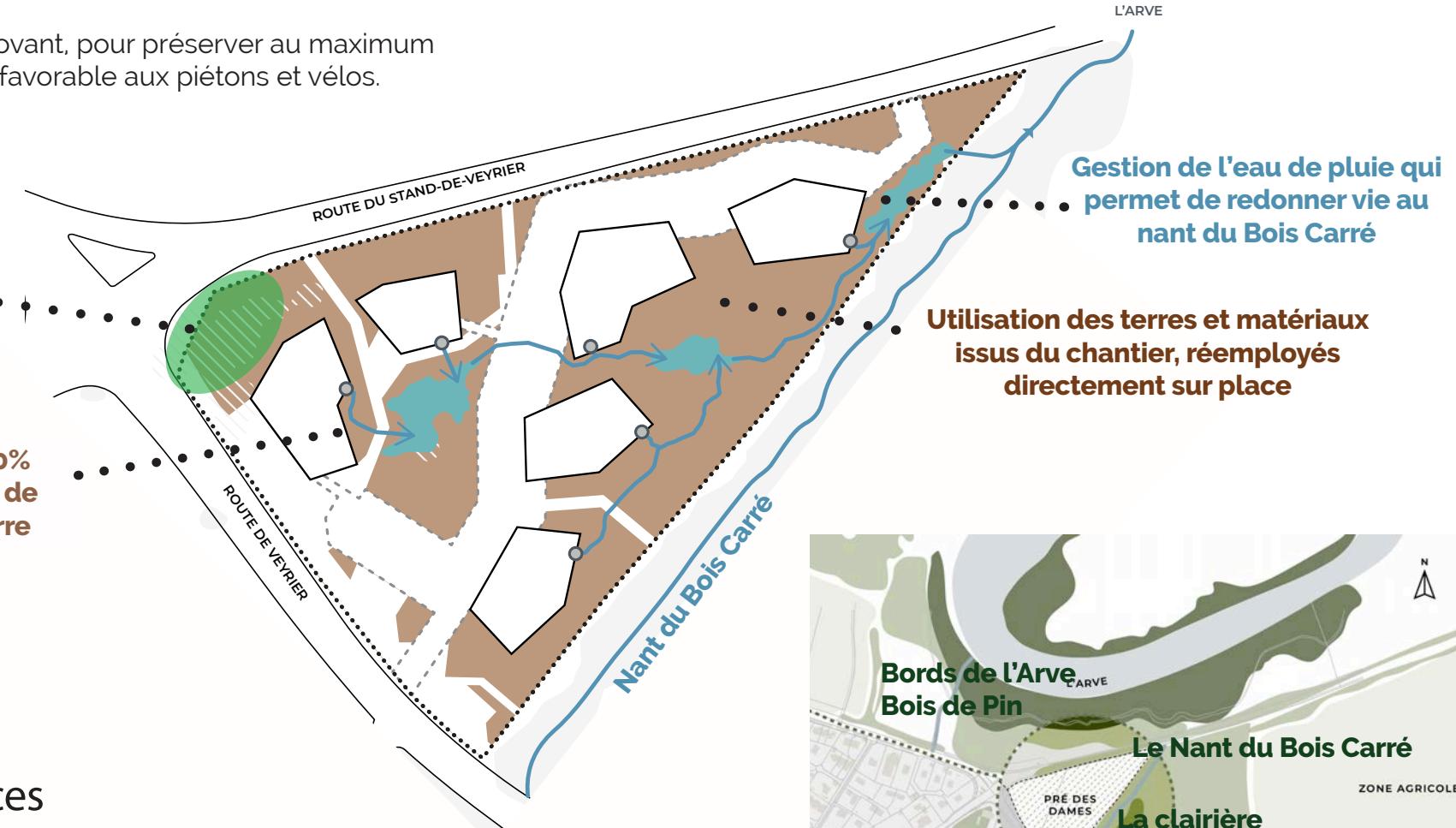
Environ 50% d'espaces de pleine-terre

L'accès aux espaces de nature proches

Aujourd'hui
Des espaces privés fermés et une forêt difficile d'accès



Demain
Quartier facile à traverser et proche d'espaces de nature



Le projet est l'occasion de réfléchir aux chemins qui conduisent aux zones de nature à proximité





Coups de cœurs & coups de gueule

Le stand de tir!

“ Il faudra mettre des murs **anti-bruit** ”

*Les **bois** autour du site servent de dépotoir*



“ Cheminement piéton continu dans les différents bois : quelle belle **qualité de vie** ! Conservez les passages directs sans feux ! ”

*Les **hérons** qui passent et nichent dans les environs*

“ Les **berges**, c'est très paysager, au moins on ne se balade pas entre les haies ”



L'architecture

Les préférences et attentes en matière d'architecture

Les bâtiments récents en forme de « cubes » ne sont pas appréciés. En revanche, une **architecture** moderne plus travaillée, comme celle du projet du Pas de l'Échelle, est bien mieux perçue. Les habitantes et les habitants apprécient les façades habillées, les balcons, et l'usage du bois dans la construction. Attention à ne pas donner aux balcons un aspect trop fermé. Les constructions plus traditionnelles sont, quant à elles, jugées agréables, mais parfois un peu vieillotte.

Les **volumes et hauteurs** prévus sont globalement bien accueillis : ils paraissent « plus raisonnables qu'aux Grands-Esserts ». Toutefois, plusieurs personnes soulignent la nécessaire attention portée à l'intégration des futurs bâtiments aux contextes bâties et paysagers environnants (contexte boisé, zones villas).

Plusieurs personnes jugent que l'emplacement n'est pas idéal à cause du **bruit** lié aux routes voisines et au stand de tir. Cette problématique devra faire l'objet d'une attention particulière dans le projet.

Certaines personnes s'interrogent sur la **mixité des logements** et aimeraient voir une plus grande diversité sociale dans la commune. Pour elle, ce quartier doit permettre d'accueillir une population plus variée, notamment des familles.

Stop aux cubes !



Architecture vieillotte



Les espaces extérieurs

Les préférences et attentes en matière d'espaces extérieurs

Les personnes qui ont participé à l'atelier souhaitent avant tout de vrais espaces verts, spacieux et agréables, dans **l'esprit d'un parc arboré**. L'idée d'un mélange de milieux naturels (pelouses, prairies fleuries, vergers) revient souvent. Beaucoup expriment aussi **l'envie de calme et de détente** : des jardins où se reposer, des coins calmes pour faire du yoga ou du pilates. Certain·es proposent même de réserver des espaces pour des associations ou des projets collectifs, comme un verger ou des potagers partagés.



Les espaces extérieurs

Les préférences et attentes en matière d'espaces extérieurs

Les **points d'eau**, comme un étang ou une pataugeoire, font débat. Beaucoup craignent la prolifération de moustiques tigres, même si d'autres rappellent que les zones humides peuvent au contraire favoriser la biodiversité et limiter les espèces invasives. Une suggestion est faite en faveur d'une piscine naturelle. Le rôle écologique d'un espace dédié à l'eau serait à expliciter et clarifier.

En ce qui concerne les équipements à installer, les avis sont partagés : pergolas, potagers, jeux pour enfants, fontaines ou places minérales et pauvres en aménagements sont plus ou moins appréciés. Les choix seront à affiner sur la base des types de logements prévus. Il s'agira aussi de réfléchir à la complémentarité des aménagements en cohérence avec ce qui existe déjà au Grand-Donzel (fitness urbain) et de ce qui est prévu aux Grands-Esserts.

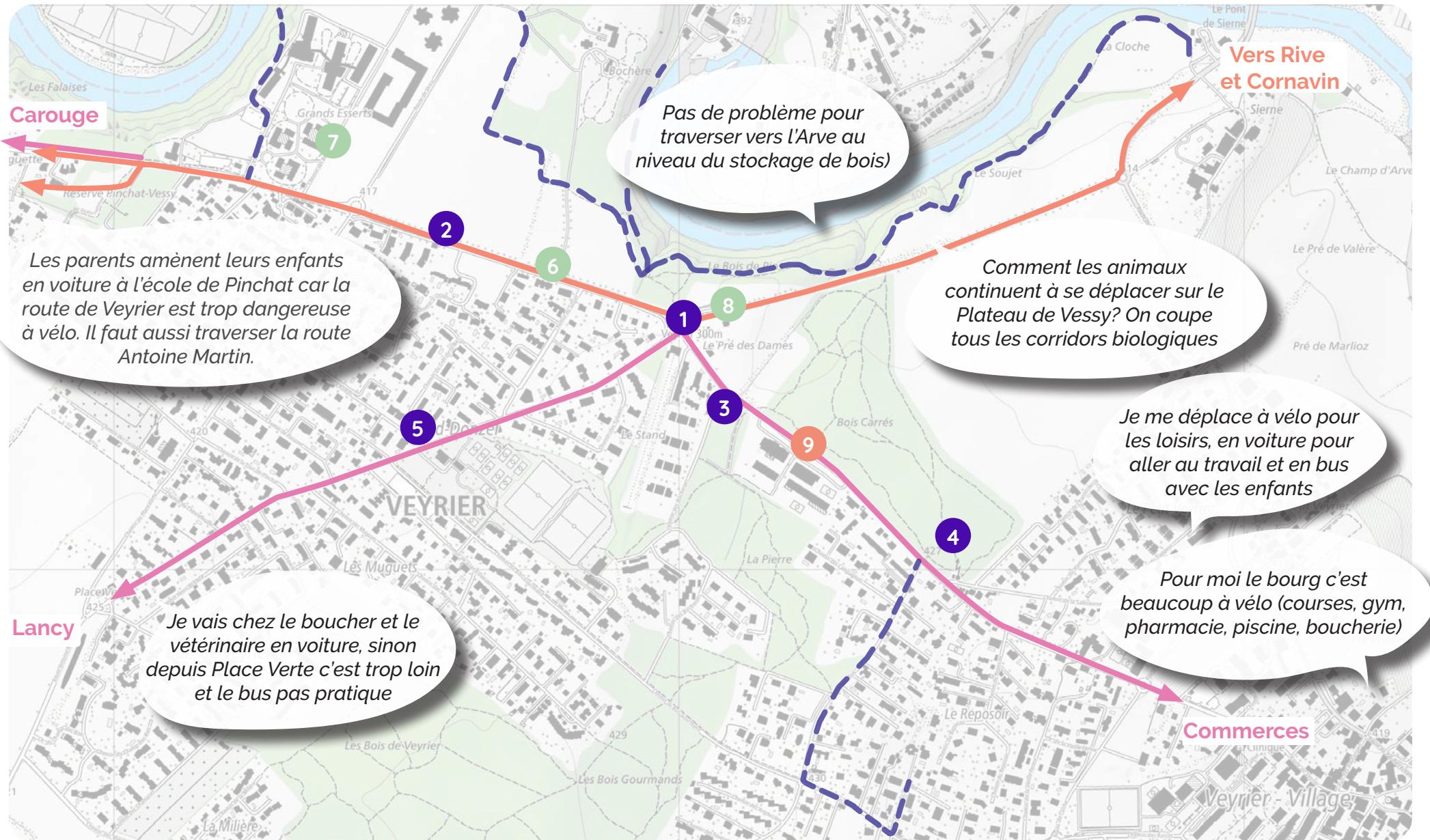


Cet aménagement est déjà au Grand-Donzel. C'est un doublon non nécessaire. D'autant qu'il est nul.





Les déplacements



Les déplacements

Les points noirs et améliorations à apporter en matière de déplacements



À PIED

- 1 « Le carrefour est dangereux, idéalement il faudrait pouvoir traverser le nouveau quartier à pied »
- 2 « La route de Veyrier n'est pas agréable, et pratiquée uniquement pour se rendre à l'arrêt du bus 20 »
- 3 « J'évite la route de Veyrier en passant par le chemin des Bûcherons »
- 4 « Il manque de bancs, même dans les bois (par exemple des troncs) »
- 5 « Le tronçon le long d'Antoine Martin est dangereux pour les enfants. Une liaison chemin du Crêt-de-la-Neige vers la route de la Clé-des-Champs serait importante pour permettre de créer le chemin de l'école de Pinchat »



À VÉLO

- 6 « C'est dangereux à vélo, on est obligé de prendre la piste cyclable à contre-sens sur la route de Veyrier après le carrefour »
- 7 « Sur le chemin de Beaux-champ aux Grands-Esserts, les piétons et vélos mélangés. Une piste cyclable serait souhaitable »
- 8 « C'est difficile de tourner à vélo de la route du Stand vers la route de Veyrier ou Antoine Martin. On doit pourvoir s'insérer plus tôt pour se mettre sur la gauche dans la voie des voitures »



EN BUS

9

« Conserver les arrêts de bus dans les 2 sens devant l'école ou les mettre avant l'école mais pas après en direction de Pré-des-Dames, les arrêts d'avant sont trop loin ».

Garantir l'accessibilité du quartier et de la commune

Les personnes présentes insistent sur la nécessité de **soigner la facilité d'accès à ce quartier, en particulier pour les piétons et cyclistes**, afin d'éviter son enclavement. La route de Veyrier et du Stand-de-Veyrier génèrent un **fort sentiment d'inconfort et d'insécurité** : les traversées piétonnes et les infrastructures cyclables en site propre doivent y être renforcées. Un **parcours sécurisé jusqu'au futur quartier des Grands-Esserts** est également demandé. Enfin, un point est également soulevé par les propriétaires de chiens qui souhaitent pouvoir retrouver des **itinéraires dédiés pour la promenade** au sein du projet.

A l'échelle plus large, de nombreuses personnes demandent une **cadence plus soutenue des bus vers le centre-ville** (gare, Rive) ainsi que le **maintien des liaisons existantes** (notamment le trajet du bus 20).

La vie de quartier

Me promener à pied,
à vélo



Prendre un verre
Aller au restau



Être en contact avec
la nature



Faire du sport



Jouer



Pour un quartier vert et animé

En ce qui concerne la vie de quartier, deux grands souhaits ressortent particulièrement :

- Le souhait que le quartier soit un **lieu agréable pour la promenade** avec un fort accent mis sur la mobilité douce (piétonne, cycliste)
- Le souhait que le quartier soit animé et convivial, et qu'il devienne un **lieu de destination** (où l'on trouverait par exemple une boulangerie, un café-restaurant, une épicerie).

Les personnes présentes ont également fait ressortir l'envie d'un **contact privilégié avec la nature** à travers la création d'espaces verts, le maintien des connexions avec l'Arve et des zones boisées alentours.

Enfin, l'intérêt de développer des **espaces propices au sport** (zone multisport par exemple) **et au jeu pour les plus jeunes** (places de jeux protégées et ombragées) est mis en avant.

Commerce de proximité :
boulangerie, tea-room



Épicerie participative/
marché fermier



Café-restaurant



1

2

3

La vie de quartier



Quelles activités pour les rez-de-chaussée ?

Du côté des **équipements et services publics** qui pourraient trouver place dans le quartier, un **lieu de partage intergénérationnel** (salle polyvalente) pouvant accueillir des activités diverses (cirque, théâtre, cours de musique, couture, cuisine, gym, yoga ou danse) est le plus plébiscité.

Du côté des **activités et services privés**, le principal besoin exprimé est celui d'un **centre médical** (médecin/pédiatre/ostéopathe). Un **espace bien-être / beauté** (salon de coiffure, esthéticienne) est également cité à plusieurs reprises.

Plusieurs autres idées sont suggérées telles qu'un espace collaboratif de type coworking ou pour des cours divers (sport, couture, théâtre...), un atelier de réparation de vélo, une banque, une recyclerie, un opticien, un dépôt-vente seconde main (réécupération objets, vêtements, livres, jouets). Enfin, un participant a évoqué l'idée de remettre à disposition de la population un four à pain communal.

Enfin, pour les **locaux communs** des futurs habitants et habitantes, plusieurs idées recueillent des suffrages : jardin/espace vert partagé, petite salle polyvalente, salle de sport, local pour association, buanderie.

Les besoins des jeunes

Sport, jeux et créativité

Les jeunes qui ont participé à l'atelier ont exprimé le souhait de disposer de lieux adaptés à leurs pratiques quotidiennes, combinant sport, détente et créativité.

Certaines propositions ont fait l'unanimité : un **mini-terrain de foot extérieur synthétique** (« City ») permettant la pratique du foot ou du basket (sur le modèle de l'Agor' espace de Troinex) ou encore, une **salle de foot intérieure**.

Figurent ensuite parmi les idées récurrentes : une **salle de jeux** (d'arcade, de société, babyfoot), un espace convivial de type **Maison de quartier** pour se retrouver entre amis tous les jours.

Enfin, la création d'un **studio de musique** ou d'un local d'enregistrement. Cette dernière demande est actuellement en cours de réalisation avec un studio de musique mis en place au sein de l'ancien local des TSHM.

Espaces et abri extérieurs

Divers espaces extérieurs sont évoqués : espace grillades, street workout, terrain de motocross, karting, paintball, ou encore un marché, plébiscité pour la convivialité.

Plusieurs jeunes ont par ailleurs insisté sur l'importance de disposer d'un **abri extérieur semi-fermé**, utilisable par tous les temps, favorisant la rencontre informelle et limitant les risques de conflits de voisinage (ex. Kukukbox installée à Meyrin).



Les besoins des jeunes

Commerces et activités

Les jeunes ont mentionné diverses activités qu'ils aimeraient voir s'installer dans les arcades du futur quartier : un mini-café, une boulangerie abordable, une Migros, un barbier, un kebab, un tabac, une boutique de mode. Ils soulignent également le manque d'activités aquatiques dans la commune.

Localisations à proximité des lieux de vie

Concernant la localisation de ces espaces, les jeunes ont mentionné **des sites qu'ils fréquentent déjà**, tels que les abords de la villa des TSHM ou le parc de la salle communale. La carte ci-contre détaille quelques autres sites identifiés.

Pour une gestion participative et accompagnée

Les jeunes ont exprimé leur intérêt pour un **mode de gestion qui les implique et les responsabilise directement**. Plusieurs propositions vont dans le sens d'un espace cogéré entre les jeunes et les TSHM, appuyé sur un comité de jeunes chargé de proposer des activités ou d'assurer l'animation du lieu. Dans cette configuration, les TSHM seraient en charge de la gestion du planning avec un groupe de jeunes.

D'autres suggèrent la création d'une Maison de quartier avec une équipe dédiée, capable d'accompagner les projets portés par les jeunes et de garantir une ouverture à l'ensemble de la population.



Carte des sites suggérés pour un mini-terrain synthétique



Foire aux questions

La présentation des architectes et les échanges qui s'en sont suivis avec le représentant du Canton de Genève et de la Ville de Veyrier ont permis de présenter le contexte de planification et de répondre aux interrogations des personnes présentes, relatives tantôt au projet, tantôt aux évolutions à venir dans la commune. Ce chapitre reprend les principales interrogations et les réponses apportées.

Le terrain et la pertinence du projet

Pourquoi le propriétaire de la parcelle du Vallon de Sierne n'est-il pas simplement indemnisé plutôt que d'organiser un échange de parcelles ?

Réponse : Il est difficile d'imaginer une expropriation (qui est opposable) puisque la parcelle du Vallon de Sierne est constructible et que le propriétaire avait déjà déposé une autorisation de construire. Une indemnisation des droits à bâtir nécessiterait un budget trop important. La parcelle du Pré-des-Dames a été suggérée par la commune en remplacement, le principe de son urbanisation ayant été déjà approuvé.

Pourquoi continuer à déclasser des surfaces d'assolement (SDA) alors que le canton a atteint la limite de son quota exigé ?

Réponse : Dans ce cas précis, il n'y a pas de perte de surface d'assolement. L'opération est neutre puisque une surface équivalente est reclassee en SDA au Vallon de Sierne. L'agriculteur a, en outre, témoigné qu'il s'agissait d'une surface difficile d'accès.

Les choix architecturaux

Quelle est la hauteur prévue pour les immeubles ?

Réponse : 6 bâtiments sont prévus avec des hauteurs allant du R+3+attique (côté carrefour) au R+2+attique. Les bâtiments incluent 600m² d'activités dans les rez-de-chaussée.

Est-ce qu'un concours d'architecture est prévu ?

Réponse : non car c'est un terrain privé.

Quels sont les types de logements prévus ? Pourrait-il y avoir des coopératives ?

Réponse : La mixité constitue un objectif primordial pour tout nouveau projet. Les logements seront de standing moyen-élévé, en cohérence avec la situation du quartier et la réalisation par un porteur de projet privé de logements prévus pour la vente et la location. Ces derniers seront adaptés pour les familles monoparentales et les personnes âgées et pourront assurer une mixité générationnelle.

Le style de projet est t-il le même qu'au Pas-de-l'Échelle ?

Réponse : Le projet sera développé dans un esprit proche de celui du Pas-de-l'Échelle. Le projet du Pré-des-Dames s'établit sur un concept paysager avec des pénétrantes de verdure et des traversées en lien avec la forêt qui permettent le passage de la faune et des personnes. Bien qu'il s'agisse d'un projet privé, il se développe dans un contexte urbain et paysager qui nécessite une attention particulière au commun, à la végétation et à la mobilité douce.

Foire aux questions

La protection de la nature

Le projet évoque le renfort de corridors biologiques mais ne risque-t-il pas au contraire de rompre l'un des derniers corridors vers l'Arve ?

Réponse : le projet prévoit de renforcer le cordon boisé en le faisant pénétrer au sein du quartier pour réaliser la liaison avec la forêt adjacente. Le Nant du Bois Carré sera par ailleurs régénéré grâce à une gestion innovante des eaux de pluie sur la parcelle.

La clairière devrait rester telle quelle (dédiée à la biodiversité) ou replantée d'arbres en compensation ?

Réponse : La clairière ne sera pas construite et préservée comme espace ouvert, favorable à de nombreuses espèces. La question de ses usages est à préciser, celle-ci pourrait aussi être mise au service du quartier et de l'école.

La mobilité autour du projet

Qu'en est-il du P+R prévu au parking du téléphérique ?

Réponse : À ce jour, le principal frein se situe du côté d'Etrembières, notamment avec la nouvelle tarification de l'autoroute. Le projet est donc actuellement en suspens.

Comment traiter le problème du trafic et des embouteillages, qui limitent la performance des bus ?

Réponse : Les comptages montrent que 60% des véhicules coincés dans les embouteillages proviennent de Veyrier. La mise en place d'un bus à haut niveau de service, à cadence de 10 minutes et voie dédiée, pourra faciliter leur report modal et contribuer à réduire les embouteillages.

Les espaces verts et de lieux de balades diminuent sur la commune ...

Réponse : Aux Grands-Esserts, il y aura 47% d'espaces publics. Grâce à la planification globale de ce quartier et la coordination entre les acteurs, il a été possible d'imposer un maillage piéton. Une telle démarche n'est pas aisée au sein de la zone villa car les propriétaires privés ne sont pas prêts à céder du terrain pour garantir le maillage par des cheminements accessibles au public.

Y aura-t-il un parking visiteur pour l'accès aux commerces ?

Réponse : Oui, en souterrain.

Les équipements publics

Quels équipements publics supplémentaires sont prévus ? Et aux Grand-Esserts ? La Commune n'a que 3 terrains de football.

Réponse : Le site des Grands-Esserts accueillera une école, une salle de jeux, une crèche, un centre social. Concernant les terrains de football, il y en a plusieurs à proximité : à Vessy, aux Trois-Chênes. La réflexion pour en créer de nouveaux devra s'effectuer au niveau intercommunal.

Est-ce que la Commune pourrait gérer des équipements de proximité publics, ou reloger des associations sportives ?

Réponse : Oui, c'est une option ouverte pour la Commune prévue par le projet de loi. En revanche, il est nécessaire d'anticiper au mieux les typologies d'affectations qui sont les plus pertinentes au regard du contexte communal et des projets en cours afin d'assurer une complémentarité.

Foire aux questions

Le stand de tir

Qu'est-ce qui est prévu pour le stand de tir ?

Réponse : À Veyrier, les tirs sont limités aux mercredis et samedis. La loi fédérale demande de garantir les possibilités d'exercice au tir. Une solution est recherchée pour un éventuel regroupement avec l'arquebuse à St-Georges. Dans l'attente, le stand de tir est maintenu.



Recommandations

Les deux grands moments participatifs organisés avec les adolescents (05.09.2025) puis avec l'ensemble de la population (04.10.2025) ont permis de dégager un ensemble de recommandations. Celles-ci sont à intégrer dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de PLQ du Pré-des-Dames ou ultérieurement dans le projet.

Architecture

- Les volumes et hauteurs prévus des bâtiments (R+2+attique et R+3+attique) sont globalement bien accueillis.
- Des **constructions travaillées** (façades habillées, balcons, usage du bois) sont souhaitées en évitant une forme trop «cubique» pour favoriser l'intégration des immeubles dans le tissu bâti existant.
- Une **mixité de logements** pour attirer une plus grande diversité de population dans la commune, notamment des familles.
- Un **traitement attentif du bruit** en lien avec le stand de tir et les routes adjacentes.

Espaces extérieurs

- Des **espaces verts de type parc arboré, calmes et spacieux** (prairies, vergers, etc.) dont la première vocation serait la promenade et le délassement ainsi que des activités de loisirs.
- Des **espaces réservés à des associations locales**, potager ou verger partagé, cours collectifs en plein air.
- Des **aménagements complémentaires à ceux des quartiers** du Grand-Donzel et des Grands-Esserts à affiner en fonction des logements prévus.
- Pour les jeunes, **un mini-terrain de foot-basket synthétique et un abri extérieur semi-fermé** utilisable en tout temps pour la rencontre informelle, limitant les conflits de voisinage.
- D'autres propositions viennent compléter les points mentionnés : jeux pour enfants, fontaines, étang ou piscine naturelle.

Déplacements

- Une **amélioration de la sécurité et du confort des déplacements piétons et cyclistes** sur la route de Veyrier et du Stand-de-Veyrier: renforcer les traversées piétonnes et adapter les pistes cyclables.
- Des **parcours piétons sécurisés** jusqu'aux Grands-Esserts.
- Les **arrêts de bus conservés dans les 2 sens devant l'école**.
- Une **cadence de bus plus soutenue vers le centre-ville** et le maintien des liaisons existantes.
- **Plus d'assises** (bancs) le long des cheminements piétons, notamment sur les sentiers dans les bois.

Vie de quartier

- Des **commerces d'alimentation et de restauration** (boulangerie, tea-room, épicerie participative, marché fermier, restaurant).
- Des **équipements publics intergénérationnels** pour accueillir des activités diverses (salle polyvalente) ou propice au calme et aux études (bibliothèque).
- Des **services privés de santé et bien-être** (centre médical, salon de coiffure ou cabinet d'esthéticienne).
- Pour les jeunes, **une salle de jeu et un espace de rencontre cogéré** entre jeunes et TSHM.
- Parmi les autres idées évoquées, on retrouve : atelier de réparation de vélo, banque, recyclerie, opticien, dépôt-vente de seconde main, four à pain communal. Les jeunes ont entre autres mis en avant : un barbier, un kebab, un tabac, une Migros, une boutique de mode.



les
fmr

Lisa Lévy

Olivia Spahni

Yann Barbera

Décembre 2025